

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_05-DE
Reçu le 21/11/2024
Publié le 21/11/2024

N° DBC 20241114-05

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 06 novembre 2024.

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 novembre 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Membres présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christine PETRUCCI (représentante de Ludovic COMBE), Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Daniel BALISONI, Martine MUNOZ.

Membres excusés : Jean-Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membre ayant donné procuration : Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**ECONOMIE DE PROXIMITE : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS DE
L'AGENCE AUVERGNE RHÔNE-ALPES ORIENTATION « SOUTIEN AUX
FORUMS DE L'ORIENTATION ET DES METIERS 2024-2025 »**

Rapporteur : Sophie DELAIGUE, Vice-Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction du gouvernement NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015, relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements, issue de la loi NOTRe ;
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire ;

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
20

Membre du Bureau représenté :
1

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 21

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_05-DE
Reçu le 21/11/2024
Publié le 21/11/2024

Vu l'appel à projets «soutien aux forums de l'orientation et des métiers 2024-2025» porté par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation.

Considérant que la valorisation et la structuration de la filière alimentaire sont des enjeux prioritaires du projet de territoire et du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté, depuis 2017, par le Parc Naturel Régional Livradois Forez et Le Grand Clermont.

Considérant les fragilités de cette filière sur le territoire de Thiers Dore et Montagne, à savoir :

- l'âge avancé des professionnels,
- le déficit d'image auprès des jeunes,
- les difficultés de recrutement,
- le déclin de ces métiers, en particulier dans le centre-ville de Thiers,
- la conjoncture actuelle.

Dans ce cadre et au titre de ses compétences, la Communauté de communes accompagne les professionnels de la filière alimentaire en intervenant sur les champs de la création/reprise d'entreprise, la transmission ou bien encore en octroyant une aide financière à la rénovation des magasins.

Afin de soutenir plus activement cette filière, l'intercommunalité a organisé, en mars 2024, un forum des métiers de bouche et de la restauration, intitulé « Croque à' venir », à destination des scolaires, des demandeurs d'emploi et des publics en reconversion professionnelle.

Fort du succès de cette première édition, l'exécutif communautaire a décidé de reconduire l'opération en avril 2025, avec l'ensemble des acteurs concernés.

Le plan de financement prévisionnel du forum est le suivant :

Dépenses	Montant TTC	Recettes	
Achat de marchandises/logistique	3 000 €	Auvergne-Rhône-Alpes Orientation	10 000 €
Communication/ Signalétique	8 000 €	CCTDM	31 200 €
Frais de réception	1 200 €	Sponsors/Chambres Consulaires	3 500 €
Frais de transport	1 000 €		
Prestation extérieure	6 000 €		
Divers	500 €		
Charges de personnel (temps passé)	25 000 €		
Total	44 700 €	Total	44 700 €

AR Prefecture

063-200070712-20241114-DBC20241114_05-DE
Reçu le 21/11/2024
Publié le 21/11/2024

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter l'aide financière octroyée par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation dans le cadre de l'appel à projets cité ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 21	Membres du Bureau présents : 20	Représenté : 1
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21	Pour : 21	Contre : 0
Abstention :	Membre présent sans voix délibérative : 1	Non-participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

